

ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE DE PRESTATION DE TRANSPORTS de PERSONNES dans le cadre des SORTIES SCOLAIRES

Cité Scolaire du Fiumorbu
BP 48
20243 Prunelli di Fium'Orbu

Tél : 04 95 56 05 18
Fax: 04 95 56 54 49
Mail : ce.i7200086f@ac-corse.fr

RÉFÉRENCE : MAPA n°01/2019_Transport de personnes (sorties scolaires)

Pouvoir Adjudicateur : Madame POGGI Josiane, Provisseure et ordonnateur

Comptable assignataire: Madame LARRIEU Delphine, Agent comptable du Collège de Lucciana,

Renseignements administratifs et techniques : Monsieur JOSÉPHINE Jean-Sébastien, gestionnaire
04 95 56 05 18 ou jean-sebastien.josephine@ac-corse.fr

Date limite de remise des offres : Lundi 14 janvier 2019

Heure limite de réception : 12 heures

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 5, et deux annexes.

Paraphe de l'ordonnateur :

Paraphe du candidat :

Cité scolaire du Fiumorbu _ Accord-cadre n°01/2019_Transports Sorties Scolaires



Objet de la consultation

Objet

La présente consultation a pour objet d'attribuer à deux fournisseurs les prestations de transport d'élèves et d'adultes dans le cadre des sorties scolaires pour l'année 2019 au profit des deux établissements de la Cité scolaire du Fiumorbu (Collège du Fiumorbu et Lycée de la Plaine).

Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services. (Arrêté du 19 janvier 2009-JORF n°0066 du 19 mars 2009).

Type de contrat

Accord cadre multi attributaire sans remise en concurrence ultérieure, sans minimum, ni maximum.

Contenu du dossier de consultation

Le présent dossier de consultation des entreprises (DCE) contient en outre les pièces suivantes :

- Le bordereau des prix unitaires –BPU (annexe 1)
- La grille de l'appréciation de la valeur technique (annexe 2)

Date limite de remise des offres

**Date et heure limite de dépôt des offres :
Lundi 14 janvier 2019 avant 12 heures.**

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ne seront pas étudiés.

Règlement de la consultation

Le présent marché ne comporte qu'un seul lot.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Prix

Les prix sont unitaires et fermes sur l'année 2019, exprimés en euros TTC.

Durée du contrat

La durée du contrat est d'un an.

Modalité de financement et de paiement

Les sommes dues aux titulaires dans le cadre du marché seront payées dans le respect d'un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Litige

Les litiges qui pourraient survenir dans l'exécution du présent marché seront prioritairement traités à l'amiable. En l'absence d'entente, seul le Tribunal Administratif de Bastia est compétent.

Paraphe de l'ordonnateur :

Paraphe du candidat :



Choix des attributaires :

Principe

Le présent accord cadre est multi attributaire : il aboutit à la sélection de deux prestataires.

Bons de commande

Pour la réalisation des prestations, le présent accord cadre ne prévoit aucune remise en concurrence entre les deux attributaires.

Les deux prestataires retenus seront sollicités par bons de commande selon un principe d'alternance lors de la survenance du besoin. A cet effet, à chaque sortie, l'administration s'adressera alternativement aux deux prestataires retenus à l'issus de la procédure.

Pour sélectionner le prestataire du premier déplacement de l'année, le choix sera porté sur le prestataire qui aura proposé dans sa grille de prix, le tarif le plus bas pour le déplacement envisagé.

En cas d'égalité de prix, le prestataire qui aura obtenu la meilleure note lors de la consultation d'entreprise aura la primauté.

Incapacité

En cas d'empêchement ou d'incapacité du prestataire sollicité en premier, l'administration s'adresse secondairement au deuxième prestataire retenu dans le cadre de cette procédure.

Si ce dernier ne peut répondre favorablement à la demande, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de s'adresser à d'autres prestataires.

Choix des attributaires

Le choix des deux attributaires est fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères énoncés ci-après : Note total /20

* Prix des prestations par destination : Pondération 70% (Note sur 14)

Les prix des prestations sont comparés et notés sur la base de la grille tarifaire remplie par le prestataire et figurant sur le bordereau des prix unitaires (annexe 1).

* Valeur technique des prestations : Pondération 30% (Note sur 6)

La valeur technique est appréciée au regard des informations fournies sur l'annexe 2.

Documents à produire :

- Le présent document valant acte d'engagement dûment complété, paraphé et signé (p 4-5);
- L'annexe 1 (Bordereau des prix unitaires) dûment complétée ;
- La grille d'appréciation de la valeur technique des prestations ;

Les candidats peuvent en outre produire toutes pièces qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre, notamment en fonction des critères de sélection : permis de conduire des chauffeurs, assurance, contrôle technique des véhicule, illustrations, références, sécurité, démarches particulières, liste de références...).

Les offres sont remises :

Sur la plateforme AJI (www.aji-france.com) ou par envoi électronique à l'adresse suivante :

Ce.i7200086f@ac-corse.fr
ludvine.delahegue@ac-corse.fr

Paraphe de l'ordonnateur :

Paraphe du candidat :



ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (*nom, prénom*) :

Agissant au nom et/ou pour le compte de:

(*Intitulé complet et forme juridique de la société*)

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à :

(*adresse complète et n° de téléphone*)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce:

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

1. **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix : Mon offre m'engage pour la durée de validité des offres fixée à 90 jours.

2. **Affirme**, sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction, découlant de l'article 51 du Code des Marchés Publics et atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

3. **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : (Joindre un RIB)

A....., le.....

Le candidat, Nom :
(*Tampon de la société*)

Paraphe de l'ordonnateur :

Paraphe du candidat :

Cité scolaire du Fiumorbu _ Accord-cadre n°01/2019_Transports Sorties Scolaires



NOTIFICATION DU MARCHÉ (Réservé à l'administration)

Est acceptée la présente offre de la société
pour valoir acte d'engagement sur le marché relatif au transport de personnes («élèves et adultes) dans le
cadre des sorties scolaires de la Cité Scolaire.

A Prunelli di Fiumorbu, le

Le Pouvoir Adjudicateur,
Josiane POGGI

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

- Lettre recommandée AR en date du :
- Remise sur place :

**RECU À TITRE DE NOTIFICATION,
UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME DU PRESENT MARCHÉ.**

A Prunelli di Fiumorbu, le

Le Titulaire
(Cachet de la société)

Avertissement :

**Le présent document (y compris les 2 annexes) a vocation à servir de support unique pour la
passation de ce marché.**

Paraphe de l'ordonnateur :

Paraphe du candidat :

Cité scolaire du Fiumorbu _ Accord-cadre n°01/2019_ Transports Sorties Scolaires

